

# Fiches de cours

## Chant

## Chant B1

Intitulé de cours :	Chant
Domaine :	Musique
Option :	Formation vocale
Nature :	Artistique
Titulaires :	Christine Solhosse Marianne Pousseur et Marcel Vanaud
Chargé de cours :	Pascal Devreese
Assistants :	Hiroko Masaki, Michèle Massina, Laure Delcampe Carlos Palazzo, Stephan Van Dijck
Individuel/collectif :	Individuel
Année d'étude :	B1
ECTS :	20

### Objectifs

Acquisition progressive des moyens techniques et musicaux nécessaires à l'autonomie d'un interprète chanteur.

L'étudiant acquiert progressivement une technique solide sur base de ses potentialités physiques et mentales et d'une connaissance intime et raisonnée de son instrument de sorte à devenir apte à faire face aux diverses situations musicales, stylistiques, acoustiques.

### Contenus

Pendant les deux premières années, l'accent sera mis sur la découverte, la construction de l'instrument et la maîtrise de tous ses paramètres.

En un premier temps, l'étudiant exercera ses nouveaux acquis dans un répertoire simple, choisi en accord avec le professeur dans une gamme stylistique la plus vaste possible.

Ce travail lui permettra de conscientiser et mémoriser les réflexes justes.

### Méthode

Cours individuels basés sur le développement personnel, le travail technique et la réflexion musicale. La présence des étudiants aux cours de leurs condisciples est fortement recommandée.

### Evaluations

1- L'évaluation continue

Le travail technique personnel, la participation au cours, l'évolution méthodologique, la qualité du travail de recherche seront évalués tout au long de l'année et feront l'objet d'une note qui constituera 25% des points de l'année.

2- Deux évaluations artistiques

En accord avec son professeur de chant, l'étudiant composera son programme d'examen conformément aux requis du programme général repris ci-dessous.

Il présentera son programme en deux fois :

session de janvier : 15' du programme total (valeur : 25% de la note de l'année)

session de juin : le reste du programme (valeur : 50% de la note de l'année)

A la session de juin, l'étudiant choisira dans son programme un morceau qu'il chantera d'office.

### Programme général

- 2 oratorios dont au moins 1 classique ou baroque
- 2 opéras classiques ou baroques  
le répertoire classique ou baroque comprendra au moins un récitatif.
- 2 opéras au choix
- 1 œuvre ou 1 extrait d'œuvre caractéristique de la période contemporaine
- 4 mélodies d'au moins 2 époques différentes
- 1 morceau imposé

## Chant B2

Intitulé de cours :	Chant
Domaine :	Musique
Option :	Formation vocale
Nature :	Artistique
Titulaires :	Christine Solhosse Marianne Pousseur et Marcel Vanaud
Chargé de cours :	Pascal Devreese
Assistants :	Hiroko Masaki, Michèle Massina, Laure Delcampe, Carlos Palazzo, Stephan Van Dijck
Individuel/collectif :	Individuel
Année d'étude :	B2
ECTS :	20

### Objectifs

Acquisition progressive des moyens techniques et musicaux nécessaires à l'autonomie d'un interprète chanteur.

L'étudiant acquiert progressivement une technique solide sur base de ses potentialités physiques et mentales et d'une connaissance intime et raisonnée de son instrument de sorte à devenir apte à faire face aux diverses situations musicales, stylistiques, acoustiques.

### Contenus

Pendant les deux premières années, l'accent sera mis sur la découverte, la construction de l'instrument et la maîtrise de tous ses paramètres.

En un premier temps, l'étudiant exercera ses nouveaux acquis dans un répertoire simple, choisi en accord avec le professeur dans une gamme stylistique la plus vaste possible.

Ce travail lui permettra de conscientiser et mémoriser les réflexes justes.

### Méthode

Cours individuels basés sur le développement personnel, le travail technique et la réflexion musicale. La présence des étudiants aux cours de leurs condisciples est fortement recommandée.

### Evaluations

1- L'évaluation continue

Le travail technique personnel, la participation au cours, l'évolution méthodologique, la qualité du travail de recherche seront évalués tout au long de l'année et feront l'objet d'une note qui constituera 25% des points de l'année.

2- Deux évaluations artistiques

En accord avec son professeur de chant, l'étudiant composera son programme d'examen conformément aux requis du programme général repris ci-dessous.

Il présentera son programme en deux fois :

session de janvier : 15' du programme total (valeur : 25% de la note de l'année)

session de juin : le reste du programme (valeur : 50% de la note de l'année)

A la session de juin, l'étudiant choisira dans son programme un morceau qu'il chantera d'office.

Programme général

- 2 oratorios dont au moins 1 classique ou baroque
- 2 opéras classiques ou baroques  
le répertoire classique ou baroque comprendra au moins un récitatif.
- 2 opéras au choix
- 1 œuvre ou 1 extrait d'œuvre caractéristique de la période contemporaine

- - 4 mélodies d'au moins 2 époques différentes
  - 1 morceau imposé
- Dans ce programme, il est possible d'inclure des ensembles.

## Chant B3

Intitulé de cours : Chant  
 Domaine : Musique  
 Option : Formation vocale  
 Nature : Artistique  
 Titulaires : Christine Solhosse Marianne Pousseur et Marcel Vanaud  
 Chargé de cours : Pascal Devreese  
 Assistants : Hiroko Masaki, Michèle Massina, Laure Delcampe Carlos Palazzo, Stephan Van Dijck

Individuel/collectif : Individuel  
 Année d'étude : B3  
 ECTS : 20

### Objectifs

La troisième et dernière année du baccalauréat représente un cap important dans le parcours de l'étudiant au Conservatoire, l'examen final étant présenté devant un jury extérieur.

Acquisition progressive des moyens techniques et musicaux nécessaires à l'autonomie d'un interprète chanteur.

### Contenus

Consolidation des acquis techniques et musicaux, mise en évidence et travail sur les manques et faiblesses.

Une place de plus en plus grande sera réservée au travail d'interprétation, et à la recherche de l'autonomie créative et technique.

### Méthode

Cours individuels basés sur le développement personnel, le travail technique et la réflexion musicale. La présence des étudiants aux cours de leurs condisciples est fortement recommandée.

### Evaluations

1- L'évaluation continue

Le travail technique personnel, la participation au cours, l'évolution méthodologique, la qualité du travail de recherche seront évalués tout au long de l'année et feront l'objet d'une note qui constituera 25% des points de l'année.

2- Deux évaluations artistiques

En accord avec son professeur de chant, l'étudiant composera son programme d'examen conformément aux requis du programme général repris ci-dessous.

Il présentera son programme en deux fois :

session de janvier : 15' du programme total (valeur : 25% de la note de l'année)

session de juin : le reste du programme (valeur : 50% de la note de l'année)

A la session de juin, l'étudiant choisira dans son programme un morceau qu'il chantera d'office.

## Programme général

- 2 oratorios dont 1 classique ou baroque
- 2 opéras classiques ou baroques  
le répertoire classique ou baroque comprendra au moins un récitatif.
- 2 opéras au choix
- 1 œuvre ou 1 extrait d'œuvre caractéristique de la période contemporaine
- 3 mélodies au moins d'au moins 2 époques différentes
- 1 extrait d'un cycle de mélodies constitué d'au moins 3 d'entre elles. (en janvier ou en juin)
- 1 morceau imposé

Dans son programme, l'étudiant peut inclure des ensembles, des scènes complètes extraites d'opéra, des duos, trios, des œuvres avec accompagnements divers.

Durée de la prestation : 25 minutes . 15 jours avant la date de l'évaluation prévue en juin, les professeurs choisiront un air de chaque genre (voir programme sur le site du CRB) ,en veillant à ce que le timing indiqué ci-dessus soit respecté.

## Ms1

Intitulé de cours : Chant  
Domaine : Musique  
Option : Formation vocale  
Nature : Artistique  
Titulaires : Christine Solhosse Marianne Pousseur et Marcel Vanaud  
Chargé de cours : Pascal Devreese  
Assistants : Hiroko Masaki, Michèle Massina, Laure Delcampe Carlos Palazzo, Stephan Van Dijck

Individuel/collectif : Individuel  
Année d'étude : MS1  
ECTS : 25

## Objectifs

La formation visera à la consolidation des capacités techniques des étudiants. Ils seront progressivement invités à prendre en charge leur travail technique et leurs choix artistiques. Une place majeure sera réservée au travail d'interprétation, et à la recherche de l'autonomie créative et technique.

## Contenus

Consolidation des acquis techniques et musicaux, mise en évidence et travail sur les manques et faiblesses.

L'étudiant abordera des oeuvres plus importantes, des rôles entiers, des scènes, des cycles, de préférence en collaboration avec d'autres sections du Conservatoire.

## Méthode

Cours individuels basés sur le développement personnel, le travail technique et la réflexion musicale. La présence des étudiants aux cours de leurs condisciples est fortement recommandée.

## Evaluations

1- L'évaluation continue

Le travail technique personnel, la participation au cours, l'évolution méthodologique, la qualité du travail de recherche seront évalués tout au long de l'année et feront l'objet d'une note qui constituera 25% des points de l'année.

## 2- Deux évaluations artistiques

En accord avec son professeur de chant, l'étudiant composera son programme d'examen conformément aux requis du programme général repris ci-dessous.

Il présentera son programme en deux fois :

session de janvier : 15' du programme total (valeur : 25% de la note de l'année)

session de juin : le reste du programme (valeur : 50% de la note de l'année)

A la session de juin, l'étudiant choisira dans son programme un morceau qu'il chantera d'office.

## Programme général

- 2 oratorios dont 1 classique ou baroque
- 2 opéras classiques ou baroques  
le répertoire classique ou baroque comprendra au moins un récitatif important.
- 2 opéras au choix
- 1 œuvre ou 1 extrait d'œuvre caractéristique de la période contemporaine
- 3 mélodies d'au moins 2 époques différentes
- 1 extrait d'un cycle de mélodies constitué d'au moins 3 d'entre elles (en janvier ou en juin)
- 3 œuvres de style, catégorie et époque au choix de l'étudiant
- 1 morceau imposé

Dans son programme, l'étudiant peut inclure des ensembles, des scènes complètes extraites d'opéra, des duos, trios, des œuvres avec accompagnements divers.

## Ms2

Intitulé de cours : Chant

Domaine : Musique

Option : Formation vocale

Nature : Artistique

Titulaires : Christine Solhosse Marianne Pousseur et Marcel Vanaud

Chargé de cours : Pascal Devreese

Assistants : Hiroko Masaki, Michèle Massina, Laure Delcampe Carlos Palazzo, Stephan Van Dijck

Individuel/collectif : Individuel

Année d'étude : MS2

ECTS : 43

## Objectifs

La formation visera à la consolidation des capacités techniques des étudiants. Ils seront progressivement invités à prendre en charge leur travail technique et leurs choix artistiques.

Une place majeure sera réservée au travail d'interprétation, et à la recherche de l'autonomie créative et technique.

## Contenus

Consolidation des acquis techniques et musicaux, mise en évidence et travail sur les manques et faiblesses.

L'étudiant abordera des oeuvres plus importantes, des rôles entiers, des scènes, des cycles, de préférence en collaboration avec d'autres sections du Conservatoire. L'élaboration du programme de récital final sera le fruit d'un intense travail de recherche. Il doit être le reflet de la personnalité artistique de l'étudiant, de son niveau technique et de ses potentialités.

### **Méthode**

Cours individuels basés sur le développement personnel, le travail technique et la réflexion musicale. La présence des étudiants aux cours de leurs condisciples est fortement recommandée.

### **Evaluations**

1- L'évaluation continue

Le travail technique personnel, la participation au cours, l'évolution méthodologique, la qualité du travail de recherche seront évalués tout au long de l'année et feront l'objet d'une note qui constituera 25% des points de l'année.

2- Deux évaluations artistiques

En accord avec son professeur de chant, l'étudiant composera son programme d'examen conformément aux requis du programme général repris ci-dessous.

Il présentera son programme en deux fois :

session de janvier : 15' du programme total (valeur : 25% de la note de l'année)

session de juin : le reste du programme (valeur : 50% de la note de l'année)

Pendant la session de juin, le jury sera exclusivement composé de membres extérieurs à la section chant du Conservatoire de Bruxelles. La note remise par ce jury comptera pour 50% de la note totale.

Programme général

session de janvier : 20 minutes de musique au choix de l'étudiant

session de juin : 40 minutes de musique au choix de l'étudiant

Il est recommandé à l'étudiant de faire figurer dans son programme au moins une œuvre représentative de chaque genre : opéra, oratorio, mélodie.

## **Md1**

Intitulé de cours : Chant

Domaine : Musique

Option : Formation vocale

Nature : Artistique

Titulaires : Christine Solhosse, Marianne Pousseur et Marcel Vanaud

Chargé de cours : Pascal Devrees

Assistants : Hiroko Masaki, Michèle Massina, Laure Delcampe, Carlos Palazzo, Stephan Van Dijck

Individuel/collectif : Individuel

Année d'étude : MD1

ECTS : 20

### **Objectifs**

La formation visera à la consolidation des capacités techniques des étudiants. Ils seront progressivement invités à prendre en charge leur travail technique et leurs choix artistiques. Une place majeure sera réservée au travail d'interprétation, à la recherche de l'autonomie créative et technique, ainsi qu'à la réflexion sur leur propre méthodologie.

### **Contenus**

Consolidation des acquis techniques et musicaux, mise en évidence et travail sur les manques et faiblesses. L'étudiant abordera des oeuvres plus importantes, des rôles entiers, des scènes, des cycles, de préférence en collaboration avec d'autres sections du Conservatoire. L'élaboration du programme de récital final sera le fruit d'un intense travail de recherche. Il doit être le reflet de la personnalité artistique de l'étudiant, de son niveau technique et de ses potentialités.

### **Méthode**

Cours individuels basés sur le développement personnel, le travail technique et la réflexion musicale. La présence des étudiants aux cours de leurs condisciples est fortement recommandée. Lors des séances de travail collectives (workshops), il sera demandé à l'étudiant d'avoir une écoute critique et constructive.

### **Evaluations**

1- L'évaluation continue

Le travail technique personnel, la participation au cours, l'évolution méthodologique, la qualité du travail de recherche seront évalués tout au long de l'année et feront l'objet d'une note qui constituera 25% des points de l'année.

2- Deux évaluations artistiques

En accord avec son professeur de chant, l'étudiant composera son programme d'examen conformément aux requis du programme général repris ci-dessous.

Il présentera son programme en deux fois :

session de janvier : 15' du programme total (valeur : 25% de la note de l'année)

session de juin : le reste du programme (valeur : 50% de la note de l'année)

A la session de juin, l'étudiant choisira dans son programme un morceau qu'il chantera d'office.

### **Programme général**

- 2 oratorios dont 1 classique ou baroque
- 2 opéras classiques ou baroques  
le répertoire classique ou baroque comprendra au moins un récitatif important.
- 2 opéras au choix
- 1 œuvre ou 1 extrait d'œuvre caractéristique de la période contemporaine
- 3 mélodies d'au moins 2 époques différentes
- 1 extrait d'un cycle de mélodies constitué d'au moins 3 d'entre elles (en janvier ou en juin)
- 3 œuvres de style, catégorie et époque au choix de l'étudiant
- 1 morceau imposé

Dans son programme, l'étudiant peut inclure des ensembles, des scènes complètes extraites d'opéra, des duos, trios, des œuvres avec accompagnements divers.

## Md2

Intitulé de cours : Chant  
Domaine : Musique  
Option : Formation vocale  
Nature : Artistique  
Titulaires : Christine Solhosse Marianne Pousseur et Marcel Vanaud  
Chargé de cours : Pascal Devrees  
Assistants : , Hiroko Masaki, Michèle Massina, Laure Delcampe, Carlos Palazzo, Stephan Van Dijck

Individuel/collectif : Individuel  
Année d'étude : MD2  
ECTS : 20

### Objectifs

La formation visera à la consolidation des capacités techniques des étudiants. Ils seront progressivement invités à prendre en charge leur travail technique et leurs choix artistiques. Une place majeure sera réservée au travail d'interprétation, à la recherche de l'autonomie créative et technique, ainsi qu'à la réflexion sur leur propre méthodologie.

### Contenu

Consolidation des acquis techniques et musicaux, mise en évidence et travail sur les manques et faiblesses. L'étudiant abordera des oeuvres plus importantes, des rôles entiers, des scènes, des cycles, de préférence en collaboration avec d'autres sections du Conservatoire. L'élaboration du programme de récital final sera le fruit d'un intense travail de recherche. Il doit être le reflet de la personnalité artistique de l'étudiant, de son niveau technique et de ses potentialités.

### Méthode

Cours individuels basés sur le développement personnel, le travail technique et la réflexion musicale. La présence des étudiants aux cours de leurs condisciples est fortement recommandée. Lors des séances de travail collectives (workshops), il sera demandé à l'étudiant d'avoir une écoute critique et constructive.

### Evaluations

1- L'évaluation continue

Le travail technique personnel, la participation au cours, l'évolution méthodologique, la qualité du travail de recherche seront évalués tout au long de l'année et feront l'objet d'une note qui constituera 25% des points de l'année.

2- Deux évaluations artistiques

En accord avec son professeur de chant, l'étudiant composera son programme d'examen conformément aux requis du programme général repris ci-dessous.

Il présentera son programme en deux fois :

session de janvier : 15' du programme total (valeur : 25% de la note de l'année)

session de juin : le reste du programme (valeur : 50% de la note de l'année)

Le programme général sera composé, en janvier, de 20 minutes et en juin, de 40 minutes de musique au choix de l'étudiant

Dans ce programme, il est recommandé de faire figurer au moins une œuvre représentative de chaque genre : opéra, oratorio, mélodie.

## Mémoire

Le mémoire au degré de la Finalité didactique (40 à 50 pages) est un exercice de réflexion originale axé sur la méthodologie qu'un futur professeur pourrait mettre en oeuvre pour enseigner à ses élèves une pièce de répertoire qu'il a lui-même pratiquée. Le point de départ sera donc impérativement une (ou plusieurs) pièces musicales que l'étudiant en Finalité didactique interprétera dans son programme d'évaluation de fin de cycle.

Requis pour le mémoire

- 1- des considérations générales sur le travail propre à la voix, la construction de l'instrument, son développement à l'intérieur de cadres prédéfinis (types de voix, tessitures, etc.) ou personnels.
- 2- les diverses difficultés de technique vocale mises en jeu dans la pièce (mise en parallèle avec d'autres pièces, airs, exercices ou vocalises susceptibles d'aider un élève type à vaincre les difficultés qu'il rencontre; identification précise des problèmes et mise en perspective des moyens à mettre en oeuvre pour les résoudre ; proposition des solutions les plus adaptées à la morphologie de certains élèves types; réflexion sur le rapport entre mental et corporel dans l'abord des pièges techniques etc.)
- 3- présentation des difficultés de pensée musicale et poétique/théâtrale que l'oeuvre présente (par exemple : compréhension du langage mélodique, de la relation chant/piano, du texte, de son sens et de son contexte, de la caractérisation d'un personnage dans le cas d'un opéra)
- 4- présentation des diverses difficultés « stylistiques » qui se posent au niveau de la restitution de l'oeuvre (par exemple l'ornementation ou les cadences dans les répertoires baroque et classique jusqu'au belcanto, les différents types de langages strictement vocaux dans le répertoire du XXe siècle, etc.)

Les différents points énoncés ci-dessus ne sont pas exhaustifs. Ils servent simplement à guider la recherche du candidat.

En M2, Finalité didactique, les étudiants choisissent leur sujet de mémoire en début d'année académique en accord avec leur Directeur de mémoire (et/ou professeur de chant) ; en décembre, ils sont tenus à remettre à celui-ci le plan de leur mémoire ainsi qu'une dizaine de pages faisant état de l'avancement de leur travail.